



Preparation d'audiance avec le jaf

Par **mboter**, le **08/01/2008** à **08:36**

Bonjour,

Père d'un enfant de sept ans que je ne vois que rarement ,vacances sa mère qui en as la garde me convoque une troisieme fois chez le JAF pour demander que mon droit de visite et d'hebergement ainsi que l'autorité parentale de mon fils me soit retirer sous pretexte que je ne passe pas chercher mon fils les week end et que lorsqu'il est chez moi mon épouse mes enfants et moi le maltraitons.J'ai rencontrer le personnels des services sociaux de mon departement et a ce jour une instruction est en cours et nous attendons les conclusions de leurs investigations .Elle as inscrit mon fils au foot ball sans mon concentement et ce qui fais qu'il s'entraîne le mercredi et a tournois le samedi apres midi ou dimanche depuis pres de trois ans ce qui fais que je ne prends mon fils que les vacances.Pour info,nous vivons a 200 Km l'un de l'autre et j'en ai pour pres de 4 heures trente de trajet lorsque tout vas bien Allez retour entre chez elle et chez moi .Comment prouver sa mauvaise foie et demander la garde de mon fils ?

Mon fils peut 'il etre entendu par le JAF ?